



Renseignement sur une fosse septique

Par **adam**, le **24/05/2011** à **15:35**

Bonjour,
nous avons signé un compromis d'achat pour une maison qui date de 1982, elle est munie d'une fosse septique, nous voudrions savoir avec les nouvelles normes pour l'assainissement si nous somme concernés pour refaire a notre charge les travaux pour une nouvelle fosse.
merci

Par **estha**, le **06/06/2011** à **14:25**

Bonjour,

Rapprochez vous du SPANC (service public d'assainissement non collectif) gérant votre commune (voir en mairie ou à la communauté de communes pour infos) afin de discuter de votre cas.

Cordialement,

estha